

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



SUR L'AGENDA :

- Concours de belote le 25 juin à 15 h 00
- Marché Gourmand à partir du 1er juillet, tous les samedis
- Feu d'artifice le 13 juillet au Pin-Sec
- Vide grenier le 15 août à Saint Isidore (inscription à la Mairie)



EN ROUTE VERS LE " ZÉRO PHYTO "



Depuis le 1er janvier 2017, la marche vers le "zéro phyto" est enclenchée.

L'usage des pesticides va progressivement disparaître dans les lieux publics, et être remplacé par des méthodes d'entretien alternatives pour 2020.

Ce n'est pas une mince affaire, tant cela bouscule les habitudes des administrés, pas forcément enchantés de prime abord de voir réapparaître la végétation sauvage dans les rues. De ce fait, le 21 mars, nos agents techniques, Laurent BERGEROT et Cyril SELLE, en charge des espaces verts de la commune et notre secrétaire générale, Isabelle DUBOURG, ont été conviés à une formation sur le zéro phyto, organisée par le Syndicat des Bassins Versants "Centre Médoc Gargouilh" à Cissac-Médoc.

A 9 h, après un mot du Président du Syndicat, Jean-Marie FERON et de Monsieur Le Maire de Cissac-Médoc, Jean MINCOY, nos employés communaux ont été sensibilisés aux risques liés à l'utilisation de pesticides, notamment sur la santé et de l'impact non négligeable sur l'eau et l'environnement.

A la pause déjeuner, Laurence DESSIMOULIE, traiteur, leur avait préparé un buffet champêtre éco-responsable.

L'après-midi fut consacré à découvrir les nouvelles techniques de désherbage, avec démonstration d'outils plus performants les uns que les autres.

Une journée intéressante à tous points de vue et une équipe revenue satisfaite !

CARNAVAL DES ÉCOLES

Lundi 3 avril, les enfants de l'école ont fêté le printemps et Monsieur Carnaval.

La matinée a été consacrée à divers ateliers, sous la direction de leurs maîtresses, de quelques parents d'élèves et d'élèves.

L'atelier pâtisserie, animé par Camille DANCIE, Nicole LUXEY, Élodie STAQUET et Chrystelle ÉTIENNE, a permis la confection de gâteaux pour le goûter.

L'atelier maquillage, aidé des parents d'élèves et de notre petite coiffeuse, Cathy, a ravi les enfants et la réalisation de M. Carnaval sous la direction de Sylvette FOURTON également.

Les enfants ont aussi réalisé des masques et peint une superbe fresque sous le préau avec la complicité de Marina BARRAND et Sylvie DARNAUD.

L'après-midi, une multitude de princesses et de super héros ont envahi les rues du village pour fêter le carnaval. Ils étaient tous très fiers d'exhiber leurs déguisements et ce fut un très beau défilé de costumes colorés et originaux qui a enchanté petits et grands.

Enfin, les enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école afin de déguster les gâteaux confectionnés le matin par leurs soins.

Ce carnaval a été une belle réussite grâce à l'implication de tous.



Suite de la rubrique environnement - Les déchets

Déchets ultimes : ensemble, réagissons !!!

Le voilà le nœud du problème : Les ordures ménagères, votre poubelle noire, encore appelées déchets ultimes. Beaucoup d'entre nous se moquent complètement du tri des déchets. C'est pénible, on ne sait jamais trop quel déchet mettre dans quelle poubelle et au final... ça sert à quoi ?? Ben oui, le résultat a l'air d'être le même avec ou sans tri : les déchets quittent nos poubelles pour aller... pour aller où ? Enfin bref, on s'en fout, le principal étant qu'ils quittent nos poubelles...

Pourquoi déchets ultimes ?

Parce que cette poubelle n'est destinée à recevoir que des déchets dont nous ne savons malheureusement pas quoi faire encore, des déchets qui ne seront pas recyclés, des matières qui seront perdues... Ces déchets sont stockés.

Comment ça, stockés ?!

Eh bien oui, stockés ! Plus précisément, stockés au Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de Naujac-sur-Mer, appelé autrefois Centre d'Enfouissement Technique. Il existe deux principaux modes de traitement de ces déchets ultimes de nos jours : le stockage et l'incinération qui a aussi ses limites en termes de respect de l'environnement. Au SMICOTOM, il a été décidé, il y a des années de cela, de stocker vos déchets.



Bien entendu, ils ne sont pas stockés à même le sol. Les centres de stockage sont des installations extrêmement réglementées et contrôlées, afin d'éviter toute pollution. Ainsi, la création d'un casier d'enfouissement nécessite-t-il de gros moyens de façon que celui-ci soit complètement étanche et isolé.

Vous voyez mieux pourquoi il faut trier vos déchets ?

Il est inadmissible que les déchets recyclables finissent dans les casiers d'enfouissement. Ce sont des matières perdues qui ne seront plus récupérables et qui devront être à nouveau puisées dans la nature avec des besoins conséquents en énergie. Le monde du déchet évolue vite et ainsi se mettent régulièrement en place de nouvelles filières de recyclage, de nouvelles alternatives dont le SMICOTOM essaie de vous faire bénéficier.

Alors convaincus ?

Si vous ne voyez toujours pas d'intérêt au tri, une visite du site de Naujac sera bien plus parlante, elle est gratuite et peut être réalisée aussi souvent que nécessaire, sur demande auprès du Service Communication du SMICOTOM. Ainsi, vous rendrez-vous compte du devenir de vos poubelles noires et de tout ce qui en découle... Les ordures ménagères représentent 71% des déchets collectés au porte-à-porte par le SMICOTOM (hors tonnages de déchetteries).

Les différents flux de déchets recyclables collectés au porte-à-porte

Les bennes à ordures ramassent chez vous 4 flux de déchets différents dont 3 recyclables (verre, emballages et biodéchets). Voici ce que vous devez mettre dedans et ce qu'il advient ensuite de ces déchets.

Le verre

Commençons par le bac le plus petit : la poubelle à verre. Elle est destinée à recevoir les contenants en verre comme :

- les flacons de parfums en verre
- les pots en verre
- les bouteilles en verre
- les bocaux en verre

Attention, cette poubelle ne doit en aucun cas recevoir de miroirs (cassés ou non), de vitrages (cassés ou non), ni de vaisselle (verres de table, par exemple). Ces déchets ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans la poubelle noire (ordures ménagères, déchets ultimes).

Le verre représentait, en 2015, 7.4% des déchets collectés au porte-à-porte par le SMICOTOM (donc hors déchets portés en déchetterie). Ils sont regroupés au centre de tri du SMICOTOM de Saint-Laurent-Médoc. Ils sont 100% recyclables et sont recyclables à l'infini, ils sont donc envoyés ensuite vers un prestataire situé à Izon en Gironde qui se charge de leur traitement.

Chaque nouvelle bouteille fabriquée aujourd'hui contient au moins 50% de verre recyclé et ceci a permis d'économiser 3 millions de tonnes d'équivalent pétrole en l'espace de 20 ans, d'autant plus que fabriquer du verre à partir de verre recyclé est moins énergivore que fabriquer du verre à partir du pétrole (www.ipaq-recycling.fr).

Les emballages

Le fameux bac jaune, celui sur lequel vous avez toujours un doute. Quel produit faut-il y mettre et quel autre ne faut-il pas y mettre ? Bien sûr, quand on se lance dans le tri, tout n'est pas simple mais je vous assure qu'après 3 ou 4 semaines de réflexion et de recherche pour chaque nouveau déchet, vous aurez vite fait le tour de la question et vous deviendrez un pro du tri. Mais, pour cela, il faut s'y mettre, alors allons-y !

Que faut-il mettre dans le bac jaune ?

- les bouteilles et flacons en plastique
- les cartons et les papiers (recyclables une dizaine de fois)
- les boîtes métalliques, y compris les aérosols (recyclables à l'infini)
- les films et sacs de suremballage (plastiques étirables en règle générale)
- les briques alimentaires (lait, par exemple).

Attention, quelques exemples de déchets qui ne vont PAS dans la poubelle jaune !! La plupart vont dans la poubelle noire.

- Pots de yaourts
- Plastiques durs autres que les bouteilles et les flacons indiqués plus haut
- Vaisselle jetable en plastique
- Rasoirs jetables
- Seringues
- Polystyrène
- Papier (imprimé ou non)
- Emballages du style des paquets de charcuterie libre-service
- Barquettes en plastique
- Boîtes à œufs en plastique
- Verre
- Depuis peu, les bidons de combustibles qui vont **en déchetterie**.

INFO DÉLIVRANCE NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Depuis le 15 mars 2017, seulement 36 communes de Gironde peuvent fournir les nouvelles cartes d'identité biométrique. Pour les usagers qui doivent renouveler leur document, des changements sont à prévoir.

Après le passeport, c'est maintenant la carte d'identité qui devient biométrique. Elle ressemble à une carte bancaire. Elle en a le même format. Vous retrouverez dessus vos données d'état civil (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance), votre adresse et vos données biométriques

(taille, couleur des yeux, empreintes digitales, photo).

Quelle démarche ?

Vous devez d'abord remplir **un formulaire de demande en ligne** (passeport.ants.gouv.fr/.../realiser-une-pre-demande-de-carte-d-identite-cni). Vous recevez par mail la confirmation que votre demande est bien enregistrée. Ensuite, vous devez vous rendre sur rendez-vous dans une mairie équipée du dispositif pour enregistrer vos empreintes digitales, souvent celles qui s'occupent déjà des passeports biométriques. Le dossier est ensuite traité par la préfecture.

La carte d'identité reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Il vous en coûtera alors 25 euros en timbre fiscal. La carte d'identité biométrique offre deux avantages : simplifier les démarches et surtout lutter plus efficacement contre la fraude, notamment contre les usurpations d'identité.

Les communes habilitées à délivrer la carte d'identité près de notre commune sont Lesparre-Médoc, Pauillac et Castelnau-de-Médoc.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DU 16 MARS 2017

Le Conseil Municipal Enfants s'est réuni le jeudi 16 mars à 15 h 45 avec M. Le Maire Jean-Bernard DUFOURD.

Après un goûter vite englouti, les enfants ont pu plancher et faire le point sur les projets en cours.

Un passage bétonné derrière la Mairie avait été demandé lors de notre dernière réunion, il a pu être réalisé par les agents du service technique.

Une barrière de bois a été posée afin de sécuriser le passage.

Le passage piéton devant l'école va être élargi et le sol du grand préau devrait subir un réagréage dans un futur proche.

Il est prévu également de dessiner, sur le mur du préau, des caisses de but avec de la peinture ou avec de l'adhésif.

Les enfants ont également soumis le souhait de faire plus d'activités sportives pendant les Taps.

Concernant la cantine, Jeanne fait toujours l'unanimité et sa cuisine est toujours aussi appréciée...

La prochaine réunion se fera fin avril afin de préparer le joli mois de mai qui sera très chargé en cérémonies.

La séance est levée à 16 h 30.



AVIS AUX ÉLECTEURS

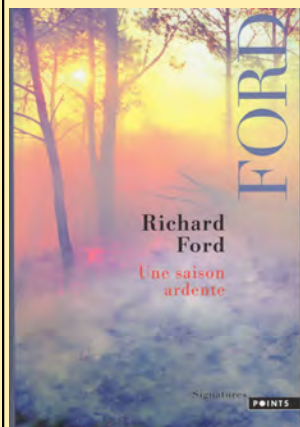
Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017 à la salle des fêtes de Naujac-surMer

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h sans interruption.

La campagne d'affichage des candidats débutera le 10 avril 2017.

Les électeurs et électrices non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

POUR VOUS GÉLU L'A LU
UNE SAISON ARDENTE de Richard Ford



Je vous avais présenté, en son temps, un autre titre de cet auteur Américain (« Canada », prix Fémina étranger 2013). Richard Ford avait obtenu auparavant le prestigieux prix Pulitzer, en 1996. Dans « Une saison ardente », c'est un adolescent de seize ans qui est le narrateur et c'est à travers sa vision des choses que nous vivons cette histoire, apparemment banale « vue d'en haut » mais qui a des répercussions délétères dans l'univers mental de Joe, dans sa vision du monde et du futur. Pas de *pathos* ni de savantes analyses psychologiques. Les faits, rien que les faits, vécus par un adolescent qui subit une déliquescence de son environnement sans comprendre ce qui lui arrive. La technique du comportement qui reste sur le factuel, sans entrer dans le ressenti des protagonistes, laisse toute licence au lecteur et à son interprétation personnelle. La situation banale de la séparation des parents, ou plus exactement de leur éloignement momentané, laisse notre jeune narrateur comme sous le coup d'une fatalité à laquelle il n'était pas préparé. Il est confronté, sans réponses ni parades, aux mystères de la vie et des humains qu'il croyait connaître. Tout est en retenue dans ce roman, le fond et la forme. On a souvent comparé Richard Ford au grand William Faulkner, mais ce dernier est plus flamboyant et plus lyrique. C'est vous dire !

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017 à la salle des fêtes de Naujac-surMer.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h sans interruption.

La campagne d'affichage des candidats débutera le 10 avril 2017.

Les électeurs et électrices non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin.



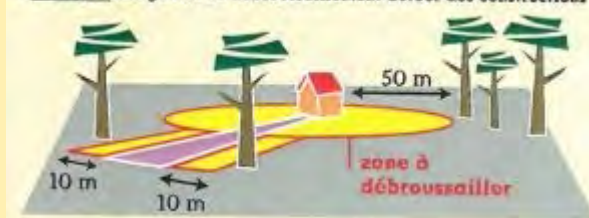
LE DÉBROUSSAILLEMENT, UN DEVOIR ET UNE OBLIGATION

Les beaux jours arrivent, pensez au débroussaillage autour de vos maisons, campings et lotissements.

Débroussailler autour de son habitation et des voies privées permettant d'y accéder, c'est la protéger du risque incendie. Débroussailler consiste à enlever la végétation basse (fougères, arbustes...), élaguer les branches basses des arbres et éliminer les végétaux coupés. Cela permet de limiter la propagation d'un feu, diminuer son intensité et faciliter la lutte.

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ayant droit ou au locataire non saisonnier d'un terrain bâti et situé à moins de 200 m des forêts, bois, landes, plantations et reboisements.

→ Exemple : obligation de débroussaillage autour des constructions



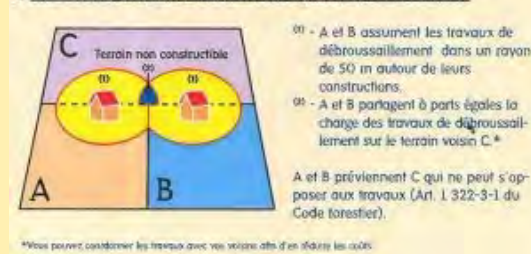
Le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 m minimum autour des constructions et sur une largeur de 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès à l'habitation.

Le feu ne s'arrête pas à votre parcelle ; aussi, si besoin, le débroussaillage doit être effectué, y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires (ceux-ci ne peuvent s'y opposer).

La fiche complète sur le débroussaillage obligatoire éditée par la Préfecture et l'Association Régionale de DFCI est consultable au Service Urbanisme de la Mairie.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

1) Cas des obligations de débroussaillage sur les fonds voisins :





MARENGO A L'EMEU

Il y en a qui collectionnent les papillons, Napoléon, lui, collectionnait les chevaux. A chacun son dada. Il en avait cent trente, ça lui coûtait la peau des fesses en avoine mais ne vous inquiétez pas, c'était les Français qui payaient. Détail aggravant, la peau des fesses des cavaliers est plus épaisse, à cause des frottements avec la selle, vous comprenez. Toujours à cheval Napoléon, par tous les temps, en temps de paix comme en temps de guerre. Mais comme il était toujours en guerre, il n'avait jamais la paix. Il volait de victoire en victoire sur son cheval. Le jour où tout s'est terminé, sur une morne plaine,

il montait son préféré, Marengo. Il l'aimait bien parce qu'il était rapide et endurant, c'était pas un veau Marengo (pardon, ça m'a échappé) *. Après Waterloo, il lui fallut en descendre et les Anglais le lui ont barboté. Napoléon l'avait lui-même barboté à un Egyptien. C'est pas du vol, c'est du butin. Marengo devint donc un anglo-arabe. Un anglo-arabe, c'est un cheval immigré qui s'est bien intégré à la culture british. Il hennit avec l'accent londonien, il *breakfaste* au porridge, donne des coups de pieds en vache (là-bas, ça s'appelle un Brexit) et prend le thé *at five o'clock* avec des scones. Les plus zélés ont même les balloches qui sonnent Big Ben quand elles s'entrechoquent en marchant. Napoléon mort à Sainte-Hélène, le cheval lui survécut onze années. Les fils de la perfide Albion l'ont exhibé dans des galas et lui ont fait saillir quelques jolies pouliches. Mais Marengo était triste à la pensée des jours anciens. Quand Marengo est mort, les Anglais ont continué à l'exhiber. Yes Sir, exactly ! Même que les os du canasson reposent encore au muséum de Chelsea. Il ne leur manque que le squelette de Napoléon, posé dessus. Que d'os ! Que d'os ! Comme aurait dit l'autre. C'est ça qui eût pu avoir de la gueule : le célèbre tableau équestre de David repeint aux rayons X.

Ah, les Rosbeefs et les animaux ! Tout un poème ! Toujours outre-Manche, une bonne dame s'est fait confisquer son animal de compagnie par la RSPCA, l'équivalent de notre SPA. Faut dire que c'était un émeu. L'émeu est le deuxième oiseau le plus grand du monde, il peut mesurer jusqu'à deux mètres et courir à cinquante-cinq kilomètres à l'heure. La lady logeant dans une modeste petite échoppe de trois pièces, le moins qu'on puisse dire, c'est que le volatile n'avait pas ses aises. Il faut se renseigner sur les mœurs de l'émeu avant de passer sa commande sur e-Bay. Un minois d'émeu, ça émeut forcément (voir photo ci-dessus) jusqu'à faire des émules d'émeutiers émus par les cris émis par l'émeu. Et la propriétaire fut sanctionnée car qui émeu bien châtié bien. L'émeu, moite et moulu, se laissa emmener ému et mou vers le zoo d'un émir aimable couvert d'émaux, pour être reproducteur (pas l'émir, l'émeu). Mais quand ça veut pas... L'émeu frais émoulu emmuré, on s'aperçut que c'était une femelle : une « émeute » en quelque sorte. On le débaptisa, d'Emile il devint Emma et l'on dit que l'émeu aima.

Moralité : Si vous ne voulez pas d'ennui avec vos animaux, mangez-les. Quoi ? Un marengo à l'émeu, ça ne vous dirait pas ?

Cornélius

* Pour me faire pardonner mes bévues, je prépare un livre qui s'intitulera : « Tout ce qu'un Chroniqueur de la Voie Publique ne devrait pas dire ».

ARBRES DANGEREUX SUITE A LA TEMPÊTE

A la suite de plusieurs forts coups de vent, il s'avère que des arbres sont devenus dangereux. Certains ont été fragilisés et menacent de tomber sur la voirie.

En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de faire abattre ou élaguer les arbres endommagés.

Si un accident venait à se produire, vous en seriez responsable.



RAPPEL REGLEMENTATION INCINERATION DE DECHETS VERTS

Il est utile de rappeler la réglementation concernant l'incinération de déchets verts à votre domicile.

Effectivement, suite à un décret européen appliqué par le Préfet de la Gironde, tout brûlage est interdit toute l'année et ceci pour plusieurs raisons :

- dans une optique de santé publique, d'une part, puisque cette pratique pose des problèmes notables en matière sanitaire, la combustion de végétaux émettant des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérogènes ;
- dans un but de prévention, d'autre part, le brûlage de déchets verts pouvant entraîner des risques d'incendie.

Plutôt que de brûler les déchets verts, les autorités préconisent leur compostage

ou leur collecte en déchèterie.

De ce fait, la mairie ne délivrera plus d'autorisation d'incinération.

UNE SOIRÉE CHOUROUTE TRÈS ROCK'N ROLL

Samedi 4 mars, la soirée "choucroute", organisée par le Comité des Fêtes, a connu un franc succès. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour déguster une copieuse choucroute préparée par notre boucher charcutier Bruno LAMBERT, tellement copieuse qu'on aurait pu nourrir, pendant une semaine, les enfants de la cantine municipale !

Après avoir apaisé leur appétit et éteint leur soif avec une bonne bière, tous les convives ont assisté à un véritable concert Rock, joué et orchestré par les "PINKS KILLERS," une soirée à faire pâlir la Délégation Bavaroise présente...



Travaux paysagers - Clôtures - Portails
Allées - Dallages - Arrosage automatique



SARL BOULERIS
Aménagement d'Espaces Verts

4 rue de l'Industrie ZA de Nay 33990 Hourtin
Tél. 05 56 09 23 19 Fax. 05 56 09 21 40
email: michelbouleris@wanadoo.fr



SARRAZY

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX ZA DE BEAU CHÊNE 33500 CENON 05 56 23 18 20	GRAVIERS LA LANDE DE FOUPERT 33500 MAILLAC 05 56 47 18 23	ROUTE DE VENDAYS 83340 SAINT-ETIENNE 05 56 59 25 00
--	--	---

www.sarrazy.fr 

MEDOC ATLANTIQUE

Du fait de la loi NOTRe, la nouvelle intercommunalité "Médoc Atlantique" est née en ce début d'année 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Lacs Médocains et Pointe du Médoc. Présidée par Xavier Pintat, sénateur-maire de Soulac sur Mer, la Communauté de Communes Médoc Atlantique bénéficie de la compétence tourisme. Dans ce cadre, l'Office de Tourisme Médoc Atlantique est né le 6 février 2017 en tant que bras armé en charge du développement touristique des 14 communes de son territoire de compétence : Lacanau, Carcans, Hourtin, Naujac sur Mer, Vendays Montalivet, Soulac sur Mer, Le Verdon, Jau Dignac et Loirac, Saint Vivien de Médoc, Grayan et l'Hôpital, Talais, Vensac, Queyrac et Valeyrac.

Sous forme juridique d'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), c'est Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau, élu à l'unanimité qui en assure la présidence. Il est épaulé par 3 vice - présidents : Marie Dominique Dubourg (Soulac sur Mer), Tony Trijoulet (Vendays-Montalivet), Pierre Jacob (Carcans). Le Comité de Direction est composé de 37 membres : élus communautaires (19), socio-professionnels (11) et personnes qualifiées (7).

Dirigé par Nicolas Jabaudon, l'Office de Tourisme Médoc Atlantique a plusieurs missions parmi lesquelles :

- Accueillir les touristes en séjour, leur transmettre une information fiable,
- Coordonner les acteurs locaux du tourisme,
- Promouvoir, valoriser les nombreux atouts de la destination Médoc Atlantique,
- Renforcer la connaissance de l'offre touristique, des fréquentations, des retombées économiques associées au tourisme.

Médoc Atlantique c'est :

- Une marque forte : Océanesque !
- Une passion commune pour ce territoire et ses acteurs,
- Plus de 100 kilomètres de plages, des offres touristiques variées, des arguments pour les clients français comme étrangers,
- 9 Relais d'Information Touristique,
- Une équipe de 21 permanents.

Cette équipe est, bien entendu également à votre service.

Vous pouvez par ailleurs consulter le site www.medoc-atlantique.com pour accéder, par exemple, à l'agenda des événements et manifestations. Ce site internet accorde une place de choix à l'expression, au partage et à l'expérience racontée et illustrée. Son parti pris est basé sur la valorisation d'expériences et de connaissances très locales.

L'Office de Tourisme et ses services s'adressent évidemment aux visiteurs de tous horizons. Ils sont également établis pour être utiles à l'ensemble des entreprises dont l'activité dépend en tout ou partie des fréquentations touristiques. L'Office de Tourisme Médoc Atlantique s'adresse aussi à l'ensemble des habitants du territoire, qu'il souhaite associer à ses projets de développement, pour que vous puissiez porter haut toute l'affection que vous avez pour votre lieu de vie ô combien *océanesque*.

Océanesque



PRATIC-INFO

Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55

Télécopie : 05-56-73-03-87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 10h/12h

SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14/16h

Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune et verre : Les jeudis des semaines bleues

Déchèterie de Lesparre-Médoc

Accepte les déchets d'équipements électriques et électroniques

Du mardi au samedi 8h30/12h et 14h/17h30

Tel : 05-56-41-16-23

Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h à 11h30

Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi/vendredi 9h/12h

Samedi 10h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

ETAT CIVIL

Naissances :

RISSELIN Alexane

Le 31/03/2017

Décès :

BERGEROT Jean-Bernard

Le 18/02/2017

LAPEYRE Marie Pierette

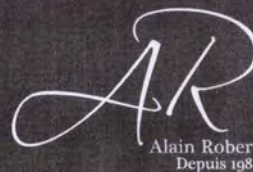
Le 02/04/2017

Mariage :

CHAUFFOUR Sophie & BARBOSA Arlindo

Le 11/03/2017

Pompes Funèbres Chambres Funéraires



Alain Robert
Depuis 1981

Organisation complète des obsèques
Inhumation - Incinération
Exhumation - Contrats obsèques
Caveaux et monuments funéraires

28, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33140 LESPARRE-MÉDOC
Tél. 05 56 73 40 61
mail : p.f.a.r@wanadoo.fr

6, route d'Avensan
33480 CASTELNAU DE MÉDOC
Tél. 05 56 58 14 76
mail : p.f.a.r@wanadoo.fr

www.pompes-funebres-robert.com



Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses

ALUMINIER
TECHNAL
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

E^{ts} SOMIREY

distributeur peintures SIKKENS

sikkens



atelier et magasin :

6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com

LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer
Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication
Jean-Bernard DUFOURD

Rédacteur en chef

Marie-Christine BARBE

Equipe rédactionnelle

Camille Bégue, Guy Noyer, Gérard Libert,
Jean-Paul Le Glatin

Tiré à 900 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



CATHY STYLE

CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU
MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05